

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 16 (1970)

Heft: 12

Rubrik: Pages au féminin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

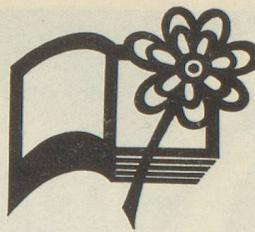
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pages au féminin



« Montres et bijoux 1970 » Refuge de la séduction

Le 29^e salon de la Montre et du Bijou, qui est la plus importante manifestation mondiale de la mode horlogère, de la bijouterie et de la joaillerie, s'est tenu du 10 octobre au 1^{er} novembre au Musée Rath à Genève, selon la coutume, sous le haut patronage du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève et du Conseil administratif de la Ville. Cette exposition a réuni une fois de plus le **nec plus ultra** de l'industrie suisse de la montre et du bijou et a prouvé d'une façon éclatante la vitalité de ce secteur de l'économie suisse important tant sur le plan technique que sur le plan esthétique.

L'exposition fut ouverte au foyer du Grand-théâtre, par Mme Lise Girardin, Conseiller administratif de la Ville de Genève, déléguée aux beaux-arts et à la culture et ancien maire — première femme à accéder à de telles fonctions en Suisse. Dans son allocution d'ouverture, Mme Girardin insista sur la joie que représentait pour elle l'inauguration d'une exposition réunissant des objets créés pour le seul plaisir de l'œil, mettant la technique au service de la beauté.

Personnalité très élégante, à l'image de cette ville qui se targue d'être un petit Paris, Mme Girardin portait une robe noire aussi simple que raffinée ; détail étonnant pour une cérémonie de vernissage, elle ne portait aucun bijou si ce n'est une petite montre discrète et une alliance, ce qui se révéla être le signe d'un raffinement exquis lorsque l'assemblée pénétra dans les salles d'exposition du Musée Rath : comment la première dame de Genève eût-elle pu contempler les merveilles des créations horlogères et joaillères de 1970 en portant un bijou de l'année précédente ?

Si certaines pièces de cette exposition ont une très grande valeur, celle-ci est bien plutôt due à la qualité artistique exceptionnelle des créations et à l'exactitude incomparable des mouvements de montres qu'au nombre de carats des pierres qui les ornent. Et il y a même lieu de saluer ici cette grande qualité de nos artistes qui, utilisant des pierres semi-précieuses telles que coraux, turquoises, lapi-azuli et grenats, créent des bijoux uniques, plai-sant aux femmes les plus raffinées tout en gardant des prix raisonnables et surtout demeurant adaptés à la vie quotidienne moderne.

L'originalité de la conception mérite également un hommage particulier. Il est fort réjouissant de constater le nombre sans cesse croissant des modèles qui sortent des tendances générales et qui — malgré leur extravagance parfois — restent toujours dans les limites du bon goût sans jamais choquer. C'est certainement là l'une des raisons du succès des créations suisses au-delà de nos frontières et même en France, pays qui a de tout temps été le haut-lieu de la création et de la mode.

L'exposition s'accompagne traditionnellement de la remise des Prix de la Ville de Genève, comprenant un prix de bijouterie, un prix de joaillerie, un prix d'horlogerie et un prix d'émaille, destinés à remettre à l'honneur ces arts longtemps négligés et que nos artisans font revivre avec succès et talent. Chacune des catégories se voit imposer un sujet qui varie d'une année à l'autre. C'est ainsi qu'en 1970 par exemple, les joailliers se sont vu proposer l'exécution d'un pendentif alors que les bijoutiers ont dû créer un coffret de maquillage avec accessoires et les émaillers un réveil. Les horlogers, pour la première fois cette année se sont vu imposer non seulement

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Nelly SILVAGNI-SCHENK

SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris (X^e). C.C.P. Messager Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : 15 F. Etranger : 20 F.
IMPRIMEUR : I.C.N. s.a., 3 bis, rue de la Sablière, Paris (XIV^e). — Dépôt légal : 4^e trimestre 1970. — N° 12

La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer,
adressessez-vous au siège du journal

Adressez toute correspondance à la Rédaction, 17 bis, quai Voltaire, Paris-VII^e - Tél. 548-80-48